

Mr. Blais, seconded by Mrs. Collins, moved motion numbered 57,—That Bill C-91 be amended in Clause 9 by striking out line 6 at page 17 and substituting the following therefor:

“which section 3 of this Act comes into force;”

And the question being put on motion numbered 57, a recorded division was deferred pursuant to Standing Order 76(8).

Mr. Karpoff, seconded by Mr. Angus, moved motion numbered 58,—That Bill C-91 be amended in Clause 11 by striking out lines 18 to 22 at page 17 and substituting the following therefor:

“11. (1) A licence that has been filed or granted under section 39 of the former Act before the commencement day shall continue to exist and remain in effect according to its”.

Mr. Karpoff, seconded by Mr. Angus, moved motion numbered 60,—That Bill C-91 be amended in Clause 11 by adding immediately after line 27 at page 17 the following:

“(2) Notwithstanding any other provision in this Act, where a licence described in subsection (1) has been granted in respect of a patent of an invention intended or capable of being used for medicine or production of medicine, an application may be made by a person for a licence in respect of that patent and sections 39 to 39.14 shall continue to apply in respect of the application, the granting of a licence and any licence granted, as if those sections had not been repealed by section 3 of this Act.”

Mr. MacDonald (Dartmouth), seconded by Mr. Boudria, moved motion numbered 61,—That Bill C-91 be amended by deleting Clause 11.

And the question being put on motion numbered 61, a recorded division was deferred pursuant to Standing Order 76(8).

Mr. Karpoff, seconded by Mr. Angus, moved motion numbered 63,—That Bill C-91 be amended by deleting Clause 12.

And the question being put on motion numbered 63, a recorded division was deferred pursuant to Standing Order 76(8).

Mr. MacDonald (Dartmouth), seconded by Mr. Boudria, moved motion numbered 67,—That Bill C-91 be amended by deleting Clause 13.

And the question being put on motion numbered 67, a recorded division was deferred pursuant to Standing Order 76(8).

Mr. Blais, seconded by Mrs. Collins, moved motion numbered 68,—That Bill C-91 be amended in Clause 14

(a) by striking out lines 16 to 18 at page 18 and substituting the following therefor:

M. Blais, appuyé par M^{me} Collins, propose la motion numéro 57,—Qu'on modifie le projet de loi C-91, à l'article 9, en retranchant la ligne 6, page 17, et en la remplaçant par ce qui suit:

«en vigueur de l'article 3.»

La motion numéro 57 est mise aux voix et, conformément à l'article 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

M. Karpoff, appuyé par M. Angus, propose la motion numéro 58,—Qu'on modifie le projet de loi C-91, à l'article 11, en retranchant les lignes 17 à 21, page 17, et en les remplaçant par ce qui suit:

«11. (1) Toute licence déposée ou accordée au titre de l'article 39 de la loi antérieure avant la date d'entrée en vigueur subsiste et reste valide dans les limites de ses conditions. Sous réserve du paragraphe (2), les articles 39 à—.»

M. Karpoff, appuyé par M. Angus, propose la motion numéro 60,—Qu'on modifie le projet de loi C-91, à l'article 11, en ajoutant à la suite de la ligne 24, page 17, ce qui suit:

«(2) Par dérogation aux autres dispositions de la présente loi, lorsqu'il a été accordé une licence visée au paragraphe (1) à l'égard d'un brevet portant sur une invention destinée à des médicaments ou à la production de médicaments ou susceptible d'être utilisée à de telles fins, une personne peut demander une licence à l'égard de ce brevet et les articles 39 à 39.14 continuent de s'appliquer à la demande de licence, à l'octroi d'une licence et à toute licence déjà accordée comme si ces articles n'avaient pas été abrogés par l'article 3 de la présente loi.»

M. MacDonald (Dartmouth), appuyé par M. Boudria, propose la motion numéro 61,—Qu'on modifie le projet de loi C-91 en supprimant l'article 11.

La motion numéro 61 est mise aux voix et, conformément à l'article 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

M. Karpoff, appuyé par M. Angus, propose la motion numéro 63,—Qu'on modifie le projet de loi C-91 en supprimant l'article 12.

La motion numéro 63 est mise aux voix et, conformément à l'article 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

M. MacDonald (Dartmouth), appuyé par M. Boudria, propose la motion numéro 67,—Qu'on modifie le projet de loi C-91 en supprimant l'article 13.

La motion numéro 67 est mise aux voix et, conformément à l'article 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

M. Blais, appuyé par M^{me} Collins, propose la motion numéro 68,—Qu'on modifie le projet de loi C-91, à l'article 14,

a) en retranchant les lignes 16 à 22, page 18, et en les remplaçant par ce qui suit: